



OYEZ ! OYEZ !

Roger Lapierre, président



JANVIER 2025 Numéro 244

VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE

J'espère que la période des Fêtes s'est bien passée jusqu'à maintenant.
Je tiens à vous souhaiter, au nom de tous les membres du conseil sectoriel,
une excellente nouvelle année remplie de belles et peut-être un peu folles aventures
et surtout pleine de santé.
Au plaisir de vous voir bientôt et peut-être même au déjeuner du 6 janvier.

TOUJOURS VIVANT ET DE RETOUR

Nous avons une excellente nouvelle : notre site internet est à nouveau accessible à l'adresse suivante : areq-longueuil.org. Je vous demande d'être reconnaissants et indulgents à l'égard des personnes suivantes : André Desjardins, André Normandeau et Jean-Marie Veilleux. Ces membres travaillent très fort à la mise en place et la mise à jour de notre site. Prenez un peu de temps pour le visiter. Vous pourrez constater qu'on y trouve beaucoup d'informations et certaines rubriques pourraient vous être très utiles. De plus, la bande passante contient des informations mises à jour très régulièrement. Un très gros merci aux responsables.

INDEXATION

En début de décembre, Retraite Québec annonçait que le taux d'indexation qui s'appliquerait au montant de la rente du Régime de rentes du Québec (RRQ), à compter du 1^{er} janvier 2025, serait de 2,6 %. Il a été établi en se basant sur l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada pour chaque mois compris entre novembre 2023 et octobre 2024. On l'appelle aussi le taux d'augmentation de l'indice des rentes (TAIR).

Ce taux de 2,6 % est utilisé pour le calcul du taux d'indexation des rentes des régimes de retraite des secteurs publics administrés par Retraite Québec, dont le RREGOP, le RRE, le RRF et le RRCE. Ce taux s'applique également à la rente de la personne conjointe survivante.

Rappelons que trois formules sont utilisées pour calculer l'indexation de la rente des personnes retraitées du secteur public, en fonction des années durant lesquelles elles ont cotisé au régime. Il est possible que plus d'une formule soit utilisée pour calculer l'indexation de la rente d'une personne, si celle-ci a versé des cotisations correspondant à plus d'une période.

Indexation de la rente du RREGOP en janvier 2025

Années cotisées avant le 1^{er} juillet 1982 : Portion de la rente indexée à 100 % du TAIR	2,6 % (soit le TAIR)
Années cotisées entre le 1^{er} juillet 1982 et le 31 décembre 1999 : Portion de la rente indexée selon le TAIR – 3 %	0 % (soit le TAIR -3 %)
Années cotisées depuis le 1^{er} janvier 2000 : Portion de la rente indexée selon la plus avantageuse des 2 formules : 50 % du TAIR ou TAIR – 3 %	1,3 % (soit 50 % du TAIR, la plus avantageuse des 2 formules)

Veillez noter que des modifications ont été apportées aux formules d'indexation du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) à la suite de l'adoption de la loi 126. Ce tableau illustre les formules d'indexation de tous les régimes de retraite du secteur public, à l'exception du RRPE.

Johanne Freire, AREQ nationale

PARLONS FINANCES, AVEC UN CONSEILLER FINANCIER

Conférence le mercredi 19 février 2025 à 10 h 00

Au restaurant L'ancêtre - 5370 chemin de Chambly à Saint-Hubert

Les personnes retraitées de récente ou de longue date peuvent se questionner sur la gestion de leurs avoirs et les possibilités de dons à leurs enfants ou petits-enfants. Un conseiller de Caisse Desjardins viendra nous entretenir de divers sujets et répondra à vos questions que vous me ferez parvenir d'avance à lucielarose06@gmail.com.

La Petite feuille de janvier 2025 détaille quelques-uns des sujets qui seront abordés.

Bien vouloir confirmer votre présence et votre choix de menu en envoyant d'ici au 13 février votre chèque payable au nom d'AREQ LONGUEUIL à :

Lucie Larose, 266 chemin d'Iron Hill, Bromont J2L 3E3

Possibilité de payer par interac en me contactant Lucielarose06@gmail.com

La conférence sera suivie d'un dîner à 12 h 00. Choix du mets principal :

- 1) Tournedos de bœuf sauce poivrade (médium saignant)
- 2) Poitrine de poulet sauce mandarine (orange)
- 3) Saumon sauce florentine

Coût : Membre 20 \$ - Conjoint : 25 \$ - Non-membre : 40 \$

Lucie Larose, responsable du comité retraite 450 466-4995

CONFÉRENCES BIEN-ÊTRE

Que diriez-vous d'un moment de ressourcement en ce mi-temps de l'hiver ? Véronique Martin de Yoga sur chaise et Claire Deschambault de Bien-Être par le mouvement, viendront vous entretenir d'activités bienfaitantes et à votre portée.

Yoga sur chaise

Véronique Martin est professeur de Atha Yoga et de Yoga sur chaise depuis 20 ans. Comment soulager vos problèmes de dos, de sciatique, de hanches, de genoux et de plancher pelvien / fuites urinaires ? Grâce à une technique ancestrale au pouvoir insoupçonné, le yoga sur chaise. Véronique veut vous aider à retrouver une vie plus "normale".

ATELIERS DE BIEN -ÊTRE PAR LE MOUVEMENT

**Vous aimez bouger au
rythme de la musique, vous
avez envie de vous
exprimer, d'explorer
d'autres façons de faire ?**

*Pour en savoir davantage, venez me rencontrer
lors de la séance d'informations !*



Claire Deschambault, MA

Claire Deschambault a étudié avec Les Grands Ballets Canadiens et est psychologue.

Quand ? 25 février 13 h 30 - Où ? Centre St-Robert 701 rue Duhamel, Longueuil - Combien ? 10 \$

Billet : en vente au déjeuner de janvier et février

Téléphones → Louise Tessier : 450 468-0034 ou Céline Lachapelle : 450 468-7035

Au plaisir de vous rencontrer,

Louise Tessier, comité des femmes

DÉCÈS

Gertrude-Anne Cormier est décédée le 22 mai à l'âge de 77 ans.

Maurice Dufort est décédé le 11 août à l'âge de 88 ans.

Jeannine Landry Garnier est décédée le 14 août à l'âge de 88 ans.

Robert Scheuerman est décédé le 15 août à l'âge de 93 ans.

L'AREQ offre ses condoléances aux familles et aux personnes concernées.